

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 3 FEVRIER 2020 à 19h00

Président : René BEYLOT

Secrétaire de séance : Bruno SCHIRMER

Présents : M. ARCHASSAL, M. BEYLOT, Mme BOFFETY, M. DELODDE, Mme DURANTON, M. FAURE Mme FONTAINE, Mme FOVEAU, M. GEAY, M. MERIGOT Laurent M. MERIGOT Pierre, Mme PRUDHOMME, M. SCHIRMER

Excusée : Mme de L'ESTOILLE

Absent : M. MARGERIN

Date de convocation : 27 janvier 2020

1 – Investissements 2020

. **Accessibilité de la mairie** : il est décidé de poursuivre les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux. Le montant des travaux pour la mairie est estimé à 28 000 € HT financés à environ 80% par l'Etat au titre de la DETR et la Région.

. **Voirie** : réfection rue de Lorjasson et chemin de Gravière pour 21 600 € HT, financés à 50% par le Conseil Départemental et la Com. Com.

. **Mise aux normes électriques des bâtiments communaux** : travaux estimés à 4 350 € HT financés à 30 % par l'Etat au titre de la DETR

. **Réfection des trottoirs et caniveaux au bourg** : travaux estimés à 7 000 € HT et financés à 50% par le Conseil Départemental

2 – SIVOM

Le Conseil autorise le maire à signer une convention avec le SIVOM pour l'entretien annuel des poteaux d'incendie.

3 – Motion de soutien

Le Maire fait part du courrier adressé par M. DUFREGNE concernant la création d'un 2^{ème} pont sur l'Allier à Moulins. Après exposé et après en avoir délibéré, le Conseil, par 12 voix pour et 1 voix contre, apporte tout son soutien au projet d'intérêt public d'un deuxième pont à Moulins.

4– Questions diverses

- **Atterrissage budgétaire** : le Maire présente les comptes définitifs 2019 qui laissent apparaître un excédent de fonctionnement satisfaisant
- **RPI** : Le Maire informe le Conseil des divergences entre le personnel encadrant et le personnel enseignant à l'école de Contigny et de l'incident survenu avec l'ATSEM. Une réunion est organisée jeudi 6 février à Contigny avec l'Inspecteur de circonscription, les enseignantes, les parents d'élèves, les DDEN et les représentants du SIVOP afin d'apaiser cette situation conflictuelle.

Le Maire,
René BEYLOT

